

qu'on ait pour le reste du dictionnaire les mêmes égards, le même respect.—*Sur-le-champ* a conservé aussi ses signes, et à très-bon droit, parce que cette expression ne doit point être entendue à la lettre. Aller *sur le champ* ou *sur-le-champ* disent tout autre chose. Il paraîtrait qu'on dût traiter de même le mot *coup-d'œil* : il a des droits semblables, égaux à ceux de *sur-le-champ*. En effet, le trait-d'union marque ici une nuance et une réserve, l'œil ne pouvant donner quelque *coup* que ce soit : c'est une image, une figure, et cette figure est indiquée de la sorte. Je dirai bien, en effet, *jeter un regard, avoir les regards frappés*, mais jamais que mon œil a frappé un objet. *Coup-d'œil*, avec son trait-d'union, maintient une réserve grammaticale sur la hardiesse de l'expression.

18.—Rangeons dans cette catégorie le mot *fleur-de-lys* quand il signifiera les armes de la maison de Bourbon. Une *fleur-de-lys*, dans ce cas, doit-elle se confondre avec une *fleur de lys*, une fleur de jardin ? Non, et d'autant moins que la *fleur de-lys* ne ressemble en rien à la plante dont elle prend le nom ; elle figure plutôt un fer de lance. Comment donc s'expliquer, pour le dire encore, l'incurie de ce *Dictionnaire de l'Académie* qui n'a rien senti de ces nuances, rien compris de ces détails, mais qui, suivant sans difficulté le mouvement de typographie défectueuse dû à la rapidité de composition des feuilles quotidiennes, s' imagine n'avoir à conserver, pour accomplir sa mission de gardienne de la langue, d'autre attitude que celle de secrétaire dans l'enregistrement officiel des bévues et des négligences des compositeurs ou des correcteurs ? On crée peu de notre temps, on détruit beaucoup : essayons du moins d'enrayer cette marche de décadence qui s'arrêtera on ne peut vraiment prévoir dans quel bas-fond.—Nous aurons à étendre cette remarque, plus tard, à une quantité d'accents supprimés pour les mêmes causes d'ignorance et de négligence : on a dénaturé *idiôme, déjeuner, arôme, vite*, etc., etc. Le français étant justement la langue la plus indigente comme accent, comme caractère varié de prononciation, lui arracher les quelques longues qu'elle a conservées à grand' peine, quelle inspiration de savant !

19.—*Tout-à-coup, tout-à-fait*, exigent le double trait-d'union ; l'Académie a erré en les leur enlevant. Le premier est une expression adverbiale et indivisible. On m'objectera : Vous ne mettez point ces signes à *tout de suite, à tout d'un coup*. La différence est grande. Je puis décomposer *tout de suite* et dire *de suite* (avec un sens modifié, cela est vrai) ; je dirai même très-bien *d'un coup, d'un seul coup* ; mais coupez donc *tout-à-coup* ! dites à *coup* : qu'est-ce que cela signifiera ? *Tout-à-coup* ne se scinde pas, ce ne sont pas trois monosyllabes, c'est un mot, un vrai mot, un seul mot, dont les membres doivent absolument être unis.—Cela est plus sensible peut-être pour *tout-à-fait*. Essayez d'en faire plusieurs mots : qu'est-ce que *à fait* ? rien du tout ; ce n'est ni français ni latin. "Cet homme est *à fait* au courant des choses... Un esprit *à fait* cultivé... Une chose *à fait* claire." Une telle expression ne vient point de notre langue ; le corroboratif *tout* n'en change pas la couleur étrangère : c'est l'italien, le vieux roman, qui nous a transmis *affatto*, entièrement. *Affatto* se dit tous les jours en Italie, nous l'avons traduit par *tout-à-fait*. Que si, malgré l'étymologie, on repousse les traits-d'union, qu'on écrive du moins *tout affait*, traduction régulière de *affatto* : alors sans doute on s'y reconnaîtra. Quant à *tout à fait* ainsi écrit, c'est du barbare, un mot sans origine, sans liaison avec le français, sans explication possible. Eh bien, c'est une des observations qu'on a le plus de mal à faire comprendre aux imprimeurs ; ils sont *tout-à-fait* sourds à cet endroit, excepté le nôtre cependant : nous lui devons ce témoignage.

20.—Voici d'autres déshérités en faveur desquels nous réclamons une information nouvelle, un procès entouré de meilleures lumières : non pas qu'ils aient été entièrement dépouillés encore, mais on y marche, et chacun pourra s'en assurer en parcourant avec attention quelques-uns des innombrables et fautifs volumes que l'on voit briller chaque jour, à titre de nouveautés, aux vitrines de nos libraires.—Un *champ clos* est une propriété

entourée de murailles : aller en *champ-clos* n'est plus cela : voyez la valeur d'un simple trait-d'union !—Une *longue vue* est un don de la nature : une *longue-vue* est un instrument d'optique.—Avoir le *sang froid* ou du *sang-froid*, quelle différence ! On écrivait primitivement, dans ce dernier cas, *sens froid*, et je comprends qu'alors le trait-d'union fût inutile : il est indispensable dès que, par une modification singulière, peu justifiée, on a mis le *sang* à la place du *sens*.—*A propos, à part, tête à tête, terre à terre, mot à mot, laisser aller*, s'écriront comme je viens de faire dans toutes les circonstances où ils entrent à titre ordinaire et comme complément de pensée dans une phrase : "—J'ai à vous dire, *à propos* de cela... ; Ils se sont entretenus *tête à tête*... ; Cette traduction rend bien les choses *mot à mot*... ; Ce sont des esprits qui n'avancent que *terre à terre*... , etc." Mais, dès qu'on en fait des substantifs composés, ce qui a lieu le plus souvent, ils demandent le trait-d'union :—"C'est un *à-propos* bien trouvé... ; Ils ont fait un long *à-part*... ; Le *tête-à-tête* a été bien court... ; Je n'aime pas ces intelligences abaissées qui se contentent du *terre-à-terre*... ; Ce *mot-à-mot* fait honneur à l'élève... ; Agir avec tant de *laisser-aller* est une preuve du peu de respect que l'on a pour soi et pour les autres..." C'est du reste, ce que l'on a toujours fait, par exemple, dans *beau-fils, belle-fille, belle-mère, petit-fils, grand-père, sous-préfet, sous-intendant*, où les mots *sous, petit, grand, beau, belle*, ne sont point des qualificatifs, mais des explétifs. Croirait-on que nous avons sous les yeux plusieurs livres récents où, dans ces derniers mots, le trait-d'union a été supprimé par les typographes ? Que cet oubli se généralise, que l'abatage inintelligent continue, et je ne doute pas que l'Académie ne s'en fasse solidaire et ne le consacre.—On écrit aussi un *pied-à-terre*.

21.—Nous maintenons encore le trait-d'union dans *maître-d'hôtel* avec le sens d'intendant d'une grande maison ; s'il s'agit du propriétaire de l'hôtel, on le supprimera. Nous le maintenons dans *grand-vicaire* (un simple vicaire ne peut-il être un très-grand vicaire ?), dans *vicaire-général, procureur-général, avocat-général*, parce que, encore une fois, ce ne sont point là des adjectifs acjutés au mot, mais des désignations toutes particulières, qu'on ne rendrait point par un synonyme.

22.—Trait-d'union à *sans-gêne, non-sens, à-fortiori*, toutes les fois qu'on les emploie comme substantifs. On dira bien : "Cet homme est *sans gêne*" ; mais, avec *un*, l'expression deviendra : "Cet homme est d'un *sans-gêne* surprenant." Ainsi de : "Ceci est un *non-sens*... ; C'est un *à-fortiori* irréfutable... , etc." Tout de même pour *avant-hier* : évidemment, c'est un jour particulier que j'indique, et non un jour quelconque antérieur à celui d'hier.—Trait-d'union à *dès-lors*. Pourquoi celui-ci ? dira-t-on : vous n'écrivez pas *dès-maintenant, dès-demain, dès-ce soir*. D'accord ; mais veuillez observer que *lors* ici est une abréviation d'*alors* ; *dès-lors*, veut dire *dès alors*, et le trait tient la place de l'a supprimé, dont il représente les droits.

Il eût été facile d'étendre ces observations et de montrer, sur un certain nombre de mots, que l'ancienne orthographe n'agissait point au hasard, que pas un de ses moindres signes n'était sans raison, et en particulier que tous les traits-d'union dont elle faisait usage, représentaient ou une idée, ou une étymologie, ou une règle. C'est qu'alors on étudiait autrement qu'aujourd'hui, que par conséquent on avait de toutes choses des notions plus sûres. Quant à nous, moins instruits, ne voyant qu'à demi, empressés à faire du neuf à tort et à travers, savants aventureux et de surface, nous détruisons ou nous laissons périr. Ce que Beauzée dit de la ponctuation en général, nous l'appliquerons sans crainte à cet humble détail du *trait-d'union* :—"Je me suis peut-être assez étendu pour paraître prolix à bien des lecteurs. Mais ce qu'en ont écrit la plupart des grammairiens actuels m'a paru si superficiel, si peu approfondi, si vague, que j'ai cru devoir essayer du moins quelques principes généraux qui pussent servir de fondement à un art qui n'est rien moins qu'indifférent, et qui, comme tout autre, a ses finesses.